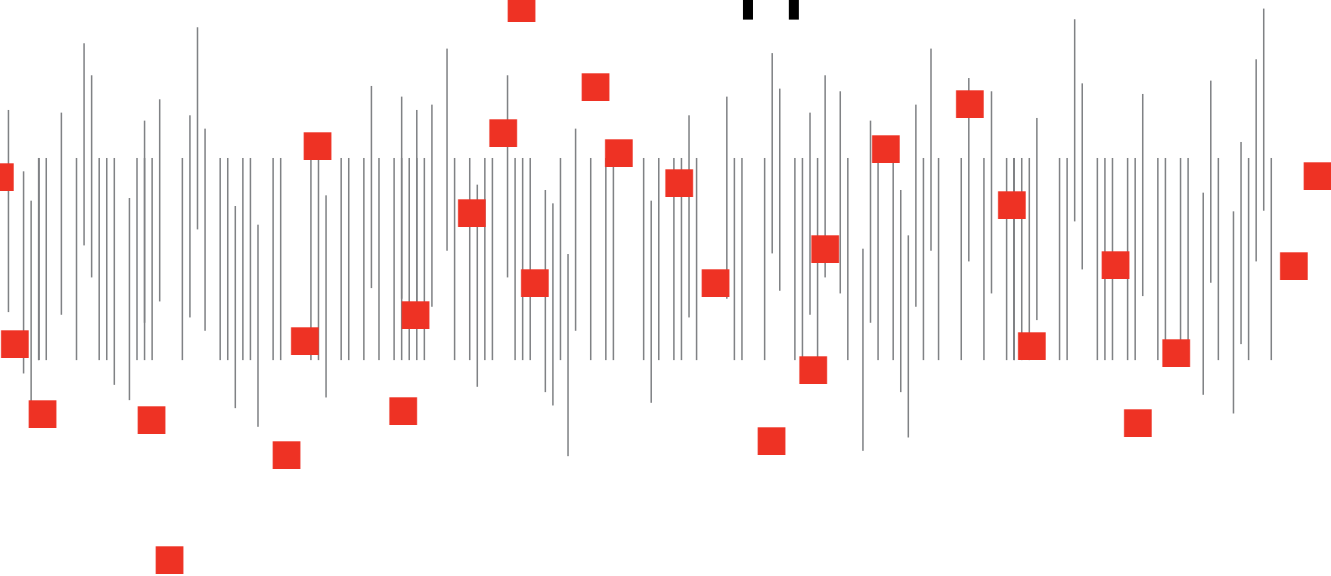


**IST2**

Investmentstiftung

# Rapport annuel 2009



## IST2 – Tour d’horizon

### IST2

IST a créé la nouvelle fondation d’investissement IST2 afin que ses membres/investisseurs puissent continuer de profiter de l’exonération totale de l’impôt à la source américain. Tous les membres d’IST qui ne remplissent pas les exigences pour bénéficier de l’exonération totale de l’impôt à la source américain ont été transférés dans la fondation IST2; ils sont ainsi devenus les investisseurs d’IST2 et restent soumis aux mêmes droits et obligations que les investisseurs d’IST.

### Investisseurs

L’affiliation est ouverte aux institutions de prévoyance (deuxième et troisième piliers) exonérées de l’impôt fédéral direct qui remplissent, dans leur canton de domicile, les exigences de la loi cantonale sur l’exonération fiscale.

L’acquisition de parts par des sociétés de fonds pour le compte de fonds institutionnels exclusivement destinés à des institutions du deuxième pilier exonérées de l’impôt demeure réservée.

### Produits et prestations

Deux fortunes collectives (en actions et fortunes mixtes). Conseil indépendant et personnalisé dans le domaine des placements et de la gestion de fortune. Organisation de cours et publication du bulletin «IST Actuel».

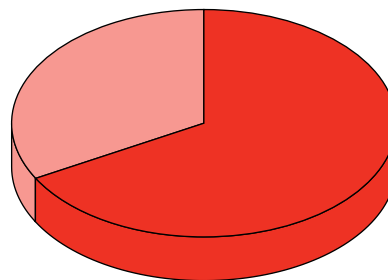
### Exercice du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre

Réinvestissement automatique des produits début octobre (capitalisation).

### Parts des fortunes collectives au 30.9.2008

à la fortune brute, en %

- 67% Fortunes collectives en actions
- 33% Fortunes collectives conformes à la LPP



# Sommaire

<b>Evolution des fortunes collectives</b>	<b>2</b>
<b>Avant-propos du président</b>	<b>4</b>
<b>Rétrospective de l'exercice</b>	<b>6</b>
<b>Fortunes collectives IST2</b>	<b>8</b>
<b>Performance IST2</b>	<b>10</b>
<b>Relevé de fortune et de performance</b>	<b>11</b>
<b>Comptes annuels des fortunes collectives</b>	<b>12</b>
<b>Compte d'exploitation</b>	<b>13</b>
<b>Annexe</b>	<b>14</b>
<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>17</b>
<b>Organes de la fondation</b>	<b>18</b>

## Evolution des fortunes collectives – IST2

### Evolution des fortunes collectives

	Fortune		Virement au compte de capital par part		Rendement d'une part		Rendement et variation de la valeur d'une part	
	en mio. de francs		en francs		en %		en %	
	2009	2008*	2009	2008*	2009	2008*	2009	2008*
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.4	49.6	13.63	15.00	1.8	1.6	-2.4	-24.5
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	n/a	1.4	n/a	83.88	n/a	1.1	n/a	-26.8
Fortunes collectives en actions	49.4	51.0						
MIXTA OPTIMA BALANCED	24.6	25.9	35.74	38.78	2.2	2.2	5.5	-8.5
Fortunes collectives conformes à la LPP	24.6	25.9						
Fortune brute (total comptable)	74.0	76.9						

\* 2008 couvre la période du 1. 9. 2007 au 30. 9. 2008

## Fortunes collectives

	Fortune		Variation de la fortune		Solde des souscriptions et rachats mio. de francs	Plus-value et moins-values en capital réalisés mio. de francs	Produit net mio. de francs
	mio. de francs	mio. de francs	mio. de francs	en %			
	<b>30.9.09</b>	<b>30.9.08</b>	<b>1.10.08-30.9.09</b>		<b>2009</b>	<b>2009</b>	<b>2009</b>
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.4	49.6	-0.2	-0.4	0.8	-2.0	1.0
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	n/a	1.4	-1.4	n/a	-1.4	n/a	n/a
Fortunes collectives en actions	49.4	51.0	-1.6	-3.1	-0.6	-2.0	1.0
MIXTA OPTIMA BALANCED	24.6	25.9	-1.3	-5.0	-2.6	0.8	0.5
Fortunes collectives conformes à la LPP	24.6	25.9	-1.3	-5.0	-2.6	0.8	0.5
Fortune brute (total comptable)	74.0	76.9	-2.9	-3.8	-3.2	-1.2	1.5
Fortune nette (total comptable)	74.0	76.9	-2.9	-3.8			

## Avant-propos du président

Il y a un an, j'avais déclaré dans mon prologue que les conséquences précises des mouvements erratiques observés sur les marchés ces douze derniers mois ne deviendraient apparentes qu'au fil du temps. Un an plus tard, de nombreux signes portent à croire que le pire est derrière nous, du moins pour les marchés financiers. Le regain progressif de confiance contribue à améliorer le sentiment des investisseurs, mais cet état d'esprit positif impérativement nécessaire ne doit pas nous empêcher de nous préparer aux inévitables revers. Qui aurait, en septembre 2008 ou même en mars 2009, osé prédire les développements positifs ou négatifs des mois subséquents? Aujourd'hui, nous sommes riches d'expériences: sous la pression des événements et forts de la conviction que la crise mondiale ne pourra être résolue qu'avec des solutions globales, les chefs d'Etat du G20 travaillent pour la première fois main dans la main – une coopération qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur. La Chine communiste, l'Amérique démocrate capitaliste, les Etats islamiques exportateurs de pétrole et de gaz naturel soumis à un régime autoritaire, les nations sociales-démocrates d'Europe et les pays émergents d'Amérique latine ont tous pour objectif d'éviter l'effondrement de l'économie et de renouer avec la croissance. Reste à savoir si les effets des interventions étatiques seront durables et combien de temps il faudra pour que l'économie réelle retrouve le chemin de la croissance. La Chine, qui était encore confrontée à un net ralentissement de sa croissance en mars dernier et s'est redressée dès le mois de septembre, peut-elle entraîner le reste du monde dans son sillage? Il n'est pas encore clair quels enseignements les gouvernements et les organisations internationales tireront de ces expériences et quelles mesures en découleront. Lorsque les pressions se seront relâchées, parviendront-ils à se mettre d'accord sur des règles minimales uniformes qui rendront le secteur financier plus sûr et plus transparent, qui l'aideront à sortir de cette crise systémique et feront disparaître la méfiance entre les banques? Les liquidités injectées dans le système par les gouvernements ne profiteront à l'économie réelle et ne lui fourniront les impulsions nécessaires pour générer une croissance durable que lorsque cette confiance sera restaurée.

Même si les événements survenus sur les marchés financiers durant cet exercice étaient plus tumultueux que tous les autres krachs boursiers qu'IST a connus durant les quarante ans de son existence, la fondation ne s'est pas laissé entraîner à «l'activisme». Dans le cadre de ses relations sciemment intensifiées avec les clients, elle a toujours cherché à calmer le jeu et incité à prendre du recul, en soulignant le caractère à long terme du domaine de la prévoyance. Comme les

placements en actions n'ont pas beaucoup rapporté ces dix dernières années, son attitude pourrait aisément être taxée d'ésotérique, mais rien que la performance moyenne à long terme de MIXTA OPTIMA 25 prouve de façon éclatante à quel point elle est justifiée. Depuis son lancement en 1990, ce produit peu spectaculaire a en effet dégagé un rendement annuel moyen de 5.6%. La politique consistant à couvrir les besoins en placements des clients à l'aide de produits simples et transparents (suivie de façon conséquente également durant les périodes de boom) et le fait que les clients ont été conseillés par les mêmes personnes durant les périodes difficiles ont porté des fruits. Avec un afflux d'argent frais d'environ 7.1%, l'objectif visé a été largement surpassé. La fortune totale d'IST (apports de fonds + performance du marché) s'est accrue de CHF 352.5 millions ou 6.8%. Ce résultat n'aurait pas été possible sans la confiance de nos clients dans les compétences et la fiabilité d'IST. Je remercie tous les investisseurs au nom du conseil de fondation et des collaborateurs d'IST.

Les organes désormais bien rodés ont fait leurs preuves dans cet environnement plus que difficile. Lorsque les probabilités d'une dégradation de la situation sur les marchés financiers ont augmenté à la fin de l'exercice précédent, la direction a proposé au comité compétent et au conseil de fondation, d'entente avec le dépositaire global, de suspendre temporairement le programme de prêt de titres. En l'espace de quelques jours, l'ensemble des titres ont pu être rappelés dans les délais. Après un examen approfondi de la situation du marché et des sûretés, le conseil de fondation a décidé, au début de 2009, de reprendre le programme de prêt de titres et d'offrir ainsi à nouveau aux investisseurs une possibilité attrayante d'encaisser des revenus supplémentaires.

Alors que la gamme de produits avait été considérablement développée l'exercice précédent, une seule fortune collective a été lancée durant la période sous revue, à savoir EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL. L'accent a par ailleurs été mis sur l'optimisation de notre offre désormais complète. Relevons notamment le remplacement de la fortune collective ACTIONS INTERNATIONALES par le fonds de fonds ACTIONS GLOBAL, ainsi que le changement du gérant de fortune du portefeuille OBLIGATIONS SUISSES. Ce renouvellement prouve d'une part que l'approche du «meilleur de classe» est également appliquée de façon stricte aux partenaires privilégiés et, d'autre part, que le concept sophistiqué des partenaires privilégiés a bien résisté aux tests de stress.

---

Comme l'année dernière, les droits de vote d'actionnaires ont été exercés pour les positions en actions d'entreprises suisses. IST a participé à 99 assemblées générales et exercé ses droits de vote sur la base des analyses et des recommandations des spécialistes du financement et de la gouvernance d'entreprises mandatés par ses soins. Dans onze cas, les propositions du conseil d'administration ont été partiellement rejetées.

---

La collaboration avec les partenaires privilégiés a continué d'évoluer positivement, mais pas toujours au même rythme du fait de la composition très hétérogène du groupe. Cet état de fait constitue un défi particulier pour ce modèle,

car il contraint les parties prenantes à élaborer sans cesse des solutions créatives et flexibles. Je remercie les partenaires privilégiés et les collaborateurs d'IST, qui ont contribué au succès de cette coopération exigeante et à la prospérité d'IST grâce à leur engagement infatigable.

Zurich, octobre 2009

Peter Pauli  
Président du Conseil de fondation

## Rétrospective de l'exercice

Au début de l'exercice sous revue, les marchés boursiers ont à nouveau connu de fortes turbulences. En octobre, l'effondrement des cours consécutif à l'annonce de la faillite de Lehman Brothers a temporairement remis en question la stabilité du système financier. Les marchés boursiers ont continué de reculer jusqu'en mars malgré les mesures de politique monétaire et conjoncturelle non conventionnelles engagées par les banques centrales et les gouvernements. Une hausse alimentée par l'abondance de liquidités s'est alors amorcée et a donné des ailes aux Bourses. Les indicateurs précurseurs ont commencé à signaler une stabilisation à un bas niveau, étayant ainsi la flambée des cours boursiers d'un point de vue économique. L'avenir nous dira si cette évolution découle simplement d'une augmentation des stocks ou reflète au contraire une nette augmentation de la demande finale de biens de consommation et d'investissement.

---

Durant l'exercice 2008/2009, la valeur des fortunes collectives de la Fondation IST2 a diminué de 3.8% à CHF 74.0 millions. Cette diminution de CHF 2.9 millions résulte de souscriptions nettes de CHF 3.2 millions et de moins-values de CHF 1.2 million, ainsi que d'un excédent de recettes de CHF 1.5 million.

---

Le patrimoine de la fortune collective ACTIONS SUISSES SPI Plus a diminué de CHF 0.2 million ou 0.4% et se chiffre à CHF 49.4 millions. Cette diminution s'explique par des moins-values de CHF 2.0 millions, des souscriptions nettes de CHF 0.8 million et un excédent de recettes de CHF 1.0 million. La fortune collective ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES a été fermée le 31 août en raison du volume insuffisant.

---

Au terme de l'exercice, le patrimoine de la fortune mixte MIXTA OPTIMA BALANCED se montait à CHF 24.6 millions. Le recul de CHF 1.3 million se compose de rachats nets de CHF 2.6 millions, de plus-values de CHF 0.8 million et d'un excédent de recettes de CHF 0.5 million.

### Clients

Après l'enquête de satisfaction menée auprès de la clientèle pour la première fois il y a deux ans, l'édition de mars 2009 a permis de dresser l'état des lieux des mesures engagées sur la base des résultats du premier sondage. Bien que cette démarche nous ait permis de glaner de nouvelles informations et de valider notre perception des choses, elle nous a aussi involontairement montré les limites de telles enquêtes. Avec l'augmentation du nombre et du volume des sondages, les clients sont toujours moins enclins à consacrer du temps à ce genre d'exercice. Nous apprécions d'autant

plus le temps que vous avez bien voulu nous offrir et vous en remercions vivement. Votre précieuse collaboration nous aidera à améliorer nos prestations au profit de tous les investisseurs.

---

Les traditionnelles manifestations clients d'IST se sont déroulées à notre entière satisfaction aussi bien du point de vue de l'affluence que de la qualité des contributions. Nous avons commencé par IST INSIGHT à Zurich au mois de juin et organisé ensuite des APEROS à Olten, St-Gall, Lucerne, Steffisburg et Bâle. Le dialogue ouvert entre les participants et les nombreuses réactions positives suscitées par ces réunions nous encouragent à poursuivre sur cette voie.

---

En cette période difficile pour les placements, il a souvent fallu gérer des entretiens «déliés» avec les clients. Ces derniers ont beaucoup apprécié d'avoir pour interlocuteurs les mêmes conseillers que ceux qui leur avaient communiqué de bonnes nouvelles en période haussière. Nous sommes convaincus que la stabilité clairement démontrée d'IST inspirera la confiance nécessaire pour effectuer de nouveaux placements.

### Développement de produits

Les turbulences survenues sur les marchés financiers, la perte de confiance dans le secteur financier et en particulier dans les banques ainsi que les pressions grandissantes exercées sur les responsables de caisses de pension ne constituaient certainement pas un environnement idéal pour lancer de nouveaux produits. Cependant, ni IST ni son partenaire privilégié LOMBARD ODIER n'ont renoncé à mettre sur le marché la fortune collective EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL destinée à répondre aux besoins en matière de placement de l'automne 2008. Le volume des investissements de CHF 130 millions au terme de l'exercice prouve clairement que ce produit colle parfaitement à la tendance du moment. Le remplacement de la fortune collective ACTIONS INTERNATIONALES par le portefeuille ACTIONS GLOBAL conçu comme un fonds de fonds s'est révélé encore plus judicieux, comme en témoigne le volume d'environ CHF 235 millions atteint en moins de neuf mois. Mis à part ces deux compléments, une grande attention a été accordée à l'entretien des produits existants. La fortune collective OBLIGATIONS SUISSES a subi les changements les plus importants. Bien qu'il fût géré par un partenaire privilégié pendant des années, ce produit a également été soumis à une analyse critique par les instances compétentes. Sa gestion a finalement été confiée à un nouveau gérant de fortune répondant aux critères déterminants et sélectionné dans le cadre d'une procédure en plusieurs étapes.



---

IST n'a pas été épargnée par la chute des hedge funds. Eu égard aux retraits massifs de capitaux, LOMBARD ODIER s'est vu contraint, au printemps dernier, de fermer le hedge fund sous-jacent à DELTA GLOBAL – et donc de liquider automatiquement cette fortune collective. Après la fermeture de la fortune collective en hedge funds DELTA GLOBAL, un produit de substitution a été recherché activement sur le marché. Le secteur des hedge funds a été épuré, mais on trouve toujours des produits et des solutions intéressants. Pour de nombreux investisseurs, en particulier ceux qui avaient constitué des positions peu avant l'éclatement de la crise et ont été particulièrement touchés par les lourdes pertes subies par le secteur, cette classe d'actifs est taboue, du moins pour l'instant. Tant que cette attitude perdurera, IST ne parviendra pas à réunir le volume nécessaire pour assurer la gestion d'une fortune collective et renoncera par conséquent à lancer un hedge fund.

---

OBLI SUBSTITUTE a pour sa part dû être fermé en raison d'une fraude. Cela est d'autant plus regrettable que la catégorie de placement très intéressante pour les institutions de prévoyance représentée par le financement d'actifs disparaîtra pendant longtemps de l'offre de produits.

---

La retenue à l'égard des hedge funds observée dans le sillage de la crise financière pourrait perdurer un certain temps. Les fortunes collectives EUROPE SMALL MID CAPS, ASIA PACIFIC SMALL MID CAPS, AMERICA SMALL MID CAPS gérées activement qui sont proposées en complément aux produits individuels ainsi que ACTIONS EMERGING MARKETS et GLOBAL AVENIR constituent des solutions de rechange attrayantes, transparentes et compréhensibles. Ces fortunes collectives ne pourront cependant être maintenues que si leur fortune ne tombe pas au-dessous du volume minimal exigé de CHF 50 millions.

### Conditions

Les frais administratifs et les commissions de vente d'IST sont calculés de façon à couvrir les frais durant les années normales. Avec cette méthode de calcul, des excédents sont crédités au fonds de réserve lorsque les marchés financiers sont orientés à la hausse; durant les périodes plus difficiles où le volume des investissements diminue, il se peut en

revanche que des déficits soient comptabilisés dans le compte administratif et doivent être couverts avec les liquidités disponibles. Pour les clients, cela signifie que les prix restent stables à un bas niveau durant de longues périodes, indépendamment de la situation du marché.

### Partenariats

Les relations avec nos partenaires privilégiés Julius Bär, Banque Privée Valiant et LOMBARD ODIER ont pu être intensifiées malgré quelques changements personnels et structurels. Bien que les marchés aient enregistré une évolution encore plus défavorable durant les six premiers mois de l'exercice, la valeur des capitaux investis en parts IST et gérés par leurs soins a pu être maintenue, et même sensiblement augmentée dans un cas.

---

Les premières mesures en vue d'un renforcement de la collaboration dans le cadre de manifestations clients communes ont été mises en œuvre et d'autres ont été engagées afin de garantir un suivi concerté de la clientèle.

### Sélection et surveillance des gérants de fortune

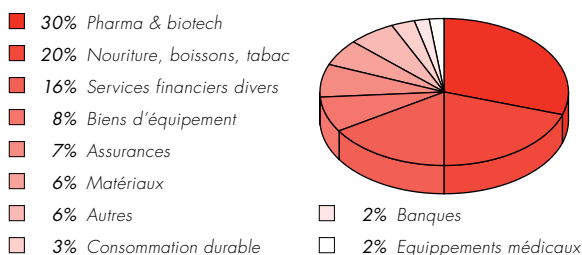
IST s'est engagée en faveur d'une architecture de produit ouverte et applique le principe du «meilleur de classe». Il est dans la nature des choses que cet objectif ambitieux ne puisse pas toujours être réalisé exactement et de façon visible. La performance du gérant sélectionné comme le meilleur à un moment donné par le comité «Marchés et produits» peut ainsi tomber au-dessous de celle d'un concurrent peu après l'attribution du mandat. Le comité «Mandats» responsable de la surveillance des gérants de fortune doit apprécier les causes de la sous-performance et éventuellement suggérer au comité «Marchés et produits» d'évaluer un remplaçant. Les comités accomplissent leurs tâches selon des règles précises, dans le cadre de processus clairement définis qui garantissent une saine croissance des fortunes collectives et s'opposent à l'activisme sous la forme de changements de gérants intempestifs. Le résultat de cette tâche importante des comités ne saute pas aux yeux comme le lancement d'une nouvelle fortune collective. Au fil du temps, elle permet pourtant d'améliorer la qualité des produits d'IST et la fiabilité de ses processus à l'avantage des clients.

# Fortunes collectives IST2

## IST2 ACTIONS SUISSES SPI PLUS

### Structure du portefeuille au 30. 9. 2009

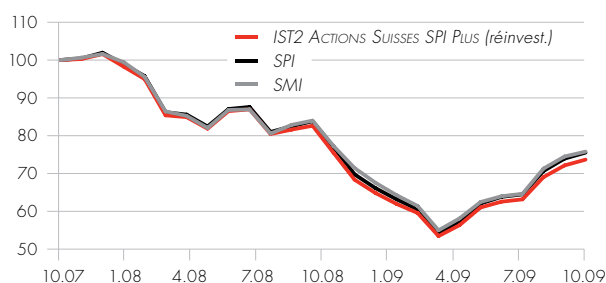
par branches (selon répartition MSCI) en %



### Chiffres clés au 30. 9. 2009

Valeur d'inventaire	760.13 Fr.
Distribution (capitalisée)	13.63 Fr.
Performance sur 1 année	-2.39%
Marge d'erreur p. a.	0.63%

### Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 10.7.2007 = 100



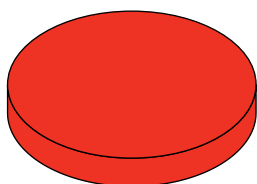
Après la faillite de Lehman Brothers, le marché suisse s'est également effondré et n'a trouvé un support qu'en mars 2009. La reprise subséquente a fait remonter l'indice SPI pratiquement au niveau du début de l'exercice, de sorte que le marché suisse a finalement mieux tiré son épingle du jeu que les autres places boursières. La fortune collective a légèrement surclassé son indice de référence durant la première moitié de l'exercice, mais n'est pas parvenue à se maintenir durant la deuxième moitié. Les variables fondamentales utilisées par le modèle (ratios cours/valeur comptable, cours/EBITDA et cours/cash-flow) ont certes apportés des contributions positives, qui ont malheureusement été contrebalancées par les fortes fluctuations des variables «consensus des analystes» et «estimations bénéficiaires».

## IST2 ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES

### Structure du portefeuille au 28. 8. 2009

par branches (selon répartition MSCI) en %

100% Liquidités

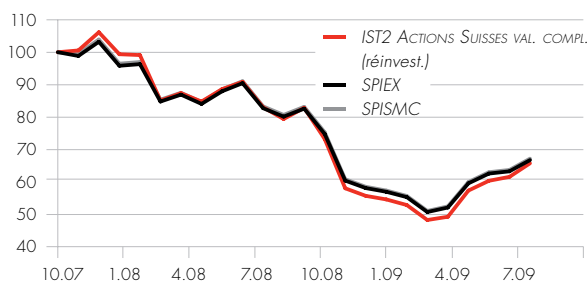


### Chiffres clés au 28. 8. 2009\*

Valeur d'inventaire	5'049.70 Fr.
Performance sur 1 année	20.81%

\* liquidée le 31. 8. 2009

### Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 31.8.2007 = 100



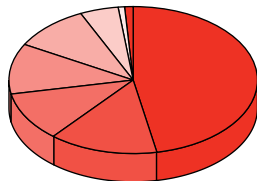
L'année écoulée a été caractérisée par une forte volatilité. Après les désengagements massifs intervenus en mars, les marchés ont rebondi; les valeurs cycliques secondaires se sont mieux comportées que les valeurs vedettes. Plusieurs statistiques économiques (en particulier les indicateurs avancés) se sont améliorées et les résultats trimestriels publiés par les entreprises n'ont pas réservé de mauvaises surprises. Dans le contexte de taux bas, les valeurs cycliques étaient très recherchées. Comme elles étaient fortement surpondérées dans le portefeuille, ce dernier a enregistré une évolution extrêmement réjouissante. Pendant la phase de reprise de la Bourse, la part des valeurs financières a encore été réduite par mesure de précaution, car le risque d'une nouvelle liquidation de dettes ne peut pas encore être écarté.

## IST2 MIXTA OPTIMA BALANCED

### Structure du portefeuille au 30. 9. 2009

par branches (selon répartition MSCI) en %

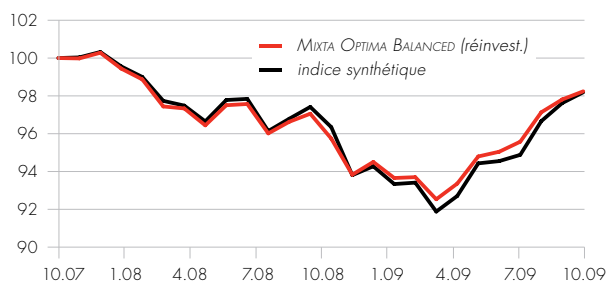
- 47% Obligations CHF
- 14% ACTIONS SUISSES
- 11% Obligations ME
- 11% ACTIONS ÉTRANGÈRES
- 10% Immeubles CH
- 5% Liquidités
- 1% Immeubles ME
- 1% Convertibles



### Chiffres clés au 30. 9. 2009

Valeur d'inventaire	1'694.14 Fr.
Distribution (capitalisée)	35.74 Fr.
Performance sur 1 année	5.46%
Marge d'erreur p. a.	2.12%

### Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 31.8.2007 = 100



Les marchés obligataires ont connu une évolution duale après la faillite de Lehman Brothers. Durant la première moitié de l'exercice, la fuite vers la qualité a entraîné une nette diminution du rendement des emprunts gouvernementaux. Les baisses des taux massives décrétées par les banques centrales et les interventions des gouvernements ont ramené le calme sur les marchés et ces derniers ont trouvé un support durant la deuxième moitié de l'exercice. Alors que les obligations ont clôturé l'exercice sur une note globalement positive, les Bourses sont restées en terrain négatif, exception faite des marchés émergents. Contrairement aux placements immobiliers américains et européens, les fonds immobiliers suisses n'ont guère été affectés par les turbulences et affichent une performance comparable à celle des obligations en CHF.

### Principales positions en actions

	2009
ACTIONS SUISSES SPI PLUS (indice de référence: Swiss Performance Index SPI)	
Nestlé	18.1%
Novartis	14.4%
Roche (bon)	13.2%
UBS	7.4%
CS Group	7.0%

## Performance IST2

Les rapports de performance établis par IST se fondent sur les performances calculées et présentées par les gestionnaires de fortune conformément aux exigences des Global Investment Performance Standards (GIPS).

---

Les données qui figurent dans le tableau de la page 11 sont un extrait des performances présentées par IST. Les performances détaillées sont présentées pour l'année civile 2009.

### Remarques et notes explicatives

Durant l'exercice, les fortunes collectives sont évaluées selon le principe du jour de négoce (trade date) et aux prix du marché. Les fonds qui figurent dans les portefeuilles MIXTA OPTIMA BALANCED sont évalués aux prix du marché ou sur la base des indications fournies par les sociétés de fonds concernées.

---

Chacune des fortunes collectives d'IST représente une catégorie de dépôts au sens des «Presentation Standards» de l'Association suisse des banquiers. Les résultats sont

calculés sur la base de la valeur d'inventaire. Ils concordent ainsi avec les chiffres publiés dans le cadre de la comparaison de performance des membres de la CAFF. La performance annuelle correspond au rendement total (total return) d'une part d'une fortune collective, calculé sur la base des valeurs d'inventaire. La performance pondérée par le temps (time weighted rate of return) et par les capitaux (money weighted rate of return) sont donc identiques.

---

Durant l'exercice, des instruments dérivés ont été utilisés dans les limites des prescriptions légales et des directives de placement. Les positions étaient soit intégralement couvertes de manière adéquate, soit garanties par des placements présentant une corrélation élevée.

---

Des ajustements mensuels de MIXTA OPTIMA BALANCED sont effectués au sein des indices synthétiques.

---

La fortune collective ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES a été liquidée à la fin août 2009 en raison du volume insuffisant.

# Relevé de fortune et de performance

## Performance d'IST2 et des indices de référence durant l'exercice

Performance annuelle en %	2009	2008	toutes les fortunes d'IST2 depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2007
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	-2.39	-24.53	
SPI	-1.84	-23.06	
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES		-26.77	
SPI SMC		-24.71	
SPI Extra		-25.22	
MIXTA OPTIMA BALANCED	5.46	-8.52	
Indice synthétique	3.99	-7.31	

## Fortune au 30 septembre de l'exercice 2009

Fortunes en mio. de francs	2009	2008
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.4	49.6
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES		1.4
MIXTA OPTIMA BALANCED	26.4	25.9
Fortune brute	74.0	76.9

# Comptes annuels des fortunes collectives au 30 septembre 2009

	ACTIONS SUISSES SPI PLUS		ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES		MIXTA OPTIMA BALANCED	
	30.9.2009 en francs	30.9.2008 en francs	liquidée 31.8.2009	30.9.2008 en francs	30.9.2009 en francs	30.9.2008 en francs
<b>Compte de fortune</b>						
Liquidités (jusqu'à 12 mois)	8'787	2'419		3'033	60'718	2'961'657
Placements aux cours du jour	49'446'890	49'223'149		1'384'611	24'542'880	22'777'968
Autres actifs		422'990		11'628	19'265	214'604
Autres passifs	-13'598	-15'194		-3'280	-22'854	-24'510
<b>Fortune nette</b>	<b>49'442'079</b>	<b>49'633'364</b>		<b>1'395'992</b>	<b>24'600'009</b>	<b>25'929'719</b>
<b>Compte de résultats</b>						
Produit des liquidités		122			3'339	23'938
Produit des placements	1'091'370	1'208'420		29'151	628'532	717'502
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	-3'100	-116'389		-264	16	6'028
<b>Total des produits</b>	<b>1'088'270</b>	<b>1'092'153</b>		<b>28'887</b>	<b>631'887</b>	<b>747'468</b>
Intérêts passifs					38	876
Charges imputées aux fonds <sup>1</sup>	57'859	51'313		7'091	98'600	100'855
Contributions aux frais administratifs	10'301	9'249		989	14'581	16'394
Versement de produits courus lors du rachat de parts	-5	-30'829			-270	3'337
<b>Total des charges</b>	<b>68'155</b>	<b>29'733</b>		<b>8'080</b>	<b>112'949</b>	<b>121'462</b>
<b>Produit net</b>	<b>1'020'115</b>	<b>1'062'420</b>		<b>20'807</b>	<b>518'938</b>	<b>626'006</b>
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-1'102'320	-941'997		192	-1'138'634	-910'118
Participation net à la plus-values et à la moins-values des parts émises/rachetées durant l'exercice	-193	-3'705'355		40	29'453	1'261
<b>Produit réalisés</b>	<b>-82'398</b>	<b>-3'584'932</b>		<b>21'039</b>	<b>-590'243</b>	<b>-282'851</b>
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	-923'051	-7'410'668		-537'015	1'872'485	-2'195'692
<b>Résultat total</b>	<b>-1'005'449</b>	<b>-10'995'600</b>		<b>-515'976</b>	<b>1'282'242</b>	<b>-2'478'543</b>
<b>Emploi du produit net</b>						
Produit net	1'020'115	1'062'420		20'807	518'938	626'006
Virement sur le compte de capital (capitalisation)	1'020'115	1'062'420		20'807	518'938	626'006
<b>Evolution de la fortune nette</b>						
Fortune nette au début de l'exercice	49'633'364	60'628'964		1'911'968	25'929'719	28'408'261
Solde des souscriptions et des rachats	814'164	-12'058'020		-536'783	-2'611'952	-3'104'548
Résultat total	-1'005'449	1'062'420		20'807	1'282'242	626'006
<b>Fortune nette au terme de l'exercice</b>	<b>49'442'079</b>	<b>49'633'364</b>		<b>1'395'992</b>	<b>24'600'009</b>	<b>25'929'719</b>
<b>Evolution du nombre de parts en circulation</b>						
Etat au début de l'exercice	63'610				16'141	
Nombre de parts émises	1'128	86'972		248	10	19'972
Nombre de parts rachetées	-23	-23'362			-1'630	-3'831
<b>Etat au terme de l'exercice</b>	<b>64'715</b>	<b>63'610</b>		<b>248</b>	<b>14'521</b>	<b>16'141</b>
<b>Chiffres clés (par part; en CHF)</b>						
Valeur d'inventaire cat. I	760.13	778.75		5'627.62	1'694.13	1'606.43
Valeur d'inventaire cat. II						
Valeur d'inventaire cat. III	764.58	780.47				
Virement sur le compte de capital cat. I	13.63	15.00		83.88	35.74	38.78
Virement sur le compte de capital cat. II						
Virement sur le compte de capital cat. III	16.09	16.93				

<sup>1</sup> Ce poste englobe l'ensemble des frais réclamés par les banques, notamment les droits de garde suisses et étrangers, les courtages suisses et étrangers, l'ensemble des frais et commissions, à l'exclusion des droits de timbre et des frais administratifs.

# Compte d'exploitation 2009

## Compte de résultats du 1.9.2008 au 30.9.2009

<b>Charges</b>	2009 en francs	2008 en francs	<b>Produits</b>	2009 en francs	2008 en francs
			Contribution aux frais administratifs:		
Frais divers	34'409	47'500	ACTIONS SUISSES SPI PLUS	10'302	9'249
			ACTIONS SUISSES VAL. COMPLÉMENTAIRES	484	989
			MIXTA OPTIMA BALANCED	14'581	16'394
			Total de contribution aux frais administratifs	25'367	26'632
			Intérêts, dividendes, honoraires, commissions	11'972	47'413
Produit net	2'930	26'545			
	37'339	74'045		37'339	74'045

## Bilan au 30 septembre 2009

avant emploi de l'excédent de recettes

<b>Actifs</b>	2009 en francs	2008 en francs	<b>Passifs</b>	2009 en francs	2008 en francs
Banques/poste	150'952	141'379	Passifs transitoires	58'350	51'556
Impôts anticipés récupérables	67	46	Fonds de réserve	110'000	100'000
Actifs transitoires	36'806	36'676	Réserve disponibles	10'000	
			Report	6'545	
			Excédent de recettes	2'930	26'545
	187'825	178'101		187'825	178'101

# Annexe au compte d'exploitation

## Variation du capital propre en CHF

	Réserve disponibles	Fonds de réserve	Bénéfice issu du bilan <sup>2</sup>	Total
Situation le 30.9.2008 <sup>1</sup>		100'000	26'545	126'545
Attribution	10'000	10'000	-20'000	
Bénéfice (exercice 2008/2009)			2'930	2'930
Situation le 30.9.2009 <sup>1</sup>	10'000	110'000	9'475	129'475

<sup>1</sup> Avant utilisation de l'excédent des recettes

<sup>2</sup> Report et produit net

## Proposition du conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan 2009\*

Report 2008	Fr.	6'545
Excédent de recettes 2009	Fr.	2'930
Total	Fr.	9'475
Attribution aux réserves disponibles	Fr.	3'000
Attribution au fonds de réserve	Fr.	3'000
Réport à nouveau	Fr.	3'475

\* sous réserve de l'approbation de l'assemblée des investisseurs

Zurich, le 29 octobre 2009

IST2 Fondation d'Investissement

Peter Pauli  
Président

Markus Nievergelt  
Président de la direction



## Annexe – Informations sur la fondation et commentaires sur les comptes annuels

Fondée le 21 décembre 2006, la Fondation d'investissement IST2 a démarré ses activités opérationnelles le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Il s'agit d'une fondation au sens des art. 80 et suivants du code civil suisse. Son but est de promouvoir la prévoyance grâce au placement collectif des capitaux qui lui sont confiés, notamment par des institutions de prévoyance. La fondation a son siège à Zurich; elle est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales à Berne.

Les organes de la fondation sont l'assemblée des cofondateurs et des investisseurs, le conseil de fondation et l'organe de révision.

### Assemblée des cofondateurs et investisseurs

L'assemblée des cofondateurs et des investisseurs est constituée par les représentants des cofondateurs et des investisseurs. Cet organe modifie et complète les statuts, édicte des dispositions d'exécution, élit le président et les autres membres du conseil de fondation ainsi qu'un organe de révision reconnu. L'assemblée des membres approuve les comptes annuels.

### Les investisseurs sont:

Les institutions de prévoyance professionnelle (2<sup>e</sup> pilier), notamment les caisses de pension, les fonds de bienfaisance, les fondations de financement, les institutions de libre passage, l'institution supplétive, le fonds de garantie LPP, les fondations de placement ainsi que les institutions de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) qui détiennent au moins une part d'une fortune collective.

Le droit de vote des investisseurs est fonction du nombre de parts des fortunes collectives qu'ils détiennent.

### Conseil de fondation

Le conseil de fondation représente la fondation vis-à-vis du public, édicte le règlement interne, désigne les personnes autorisées à engager la fondation par leur signature et définit le mode de signature. Il nomme le président de la direction et désigne les gestionnaires des diverses fortunes collectives. C'est à lui qu'incombe la surveillance des mandats.

### Organe de révision

L'organe de révision vérifie la comptabilité, les comptes annuels et la gestion à l'intention de l'assemblée des investisseurs.

### Placements de capitaux

La fortune de la fondation est constituée de 2 fortunes collectives, qui sont gérées par des gestionnaires de fortune spécialisés.

Les comités «Marché & Produits» et «Mandats» nommés par le conseil de fondation formulent une politique de placement générale à l'intention de ce dernier. Ils surveillent l'activité des mandataires chargés de la gestion des diverses fortunes collectives dans le cadre des directives de placement édictées par le conseil de fondation et vérifient l'adéquation des produits proposés.

### Principes d'évaluation

Les fortunes collectives sont en principe évaluées à leur valeur boursière. Les fonds immobiliers qui figurent dans le portefeuille MIXTA OPTIMA BALANCED sont évalués aux prix du marché ou sur la base des cours communiqués par les sociétés de fonds concernées.

Les positions en monnaies étrangères qui figurent dans les fortunes collectives investies à l'étranger sont converties en francs suisses aux cours de devises publiés par WWM Reuters (cours au comptant fixés à 16h00 à Londres).

### Commentaire sur le compte de résultats

Le poste «Produits des Placements» des comptes annuels au 30 septembre 2009 ne comprend pas de remboursement à la valeur nominale ou en capital.

### Capitalisation

Lors de l'assemblée des investisseurs du 21 novembre 2007, les cofondateurs ont décidé de ne plus distribuer les produits courus, mais de les créditer aux fortunes collectives concernées et d'augmenter ainsi leur patrimoine (capitalisation des revenus). Les produits courus sont ajoutés à la valeur en capital des fortunes collectives en date du 30 septembre.

### Prêt de titres

IST a conclu avec la banque dépositaire Lombard Odier Darier Hentsch & Cie à Genève des conventions de prêt de titres conformes aux dispositions légales et réglementaires. Au terme de l'exercice 2009, des titres pour la contre-valeur suivante en milliers de francs étaient en prêt:

Securities Lending	30.9.2009	30.9.2008
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	0	1'558
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	0	20'772

### Rétro-paiements

Toutes les rétrocessions reçues sont créditées à la fortune collective concernée.

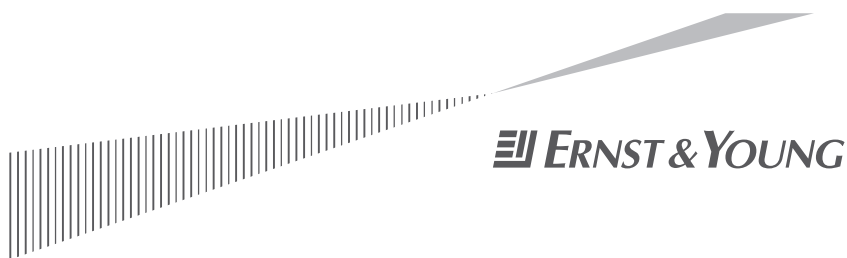
### Optimisation fiscale

Lorsque cela se justifie, la fondation d'investissement utilise des instruments de placement collectifs à des fins d'optimisation fiscale. Le recours à des fonds de placement spécialement conçus pour IST permet d'éviter le droit de timbre sur les transactions boursières ainsi que la TVA sur les commissions de gestion. Les fonds de placements suivants sont à disposition pour IST2:

- IF IST2 OBLIGATIONS SUISSES
- IF IST2 GOVERNO USD PLUS
- IF IST2 GOVERNO EURO PLUS
- IF IST2 GOVERNO YEN
- IF IST2 OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES SELECT
- IF IST2 DOLLAR BOND A-BBB
- IF IST2 EUROPE BOND A-BBB
- IF IST2 ACTIONS SUISSES INDEXÉ SUR LE SMI
- IF IST2 ACTIONS SUISSES SPI PLUS
- IF IST2 ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES
- IF IST2 EUROPE INDEX
- IF IST2 PACIFIC INDEX
- IF IST2 EUROPE SMALL MID CAPS

### Autres informations

La Fondation s'est engagée à respecter les directives d'assurance de la qualité de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (CAFP). IST2 Fondation d'Investissement s'est en outre affiliée au code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse.



**Ernst & Young AG**

Bleicherweg 21  
CH-8002 Zürich

Telefon +41 58 286 31 11  
Fax +41 58 286 30 04  
[www.ey.com/ch](http://www.ey.com/ch)

Au Conseil de fondation  
de la Fondation d'investissement IST2, Zürich

Zurich, le 5 novembre 2009

### **Rapport de l'organe de revision**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan et compte de résultats des fortunes collectives, compte d'exploitation, annexe et proposition du Conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan, pp. 12 à 16), la gestion et les placements de la Fondation d'investissement IST2 pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes et aux placements, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Lors de la vérification de la gestion, nous avons évalué si les exigences légales et réglementaires relatives à l'organisation et à l'administration ainsi que les exigences relatives à la loyauté dans la gestion de fortune ont été respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young AG

Patrik Schaller  
Expert en révision agréé  
(responsable du mandat)

Bruno Christen  
Expert en révision agréé

# Organes de la fondation

## Conseil de fondation

	Président: <b>Peter Pauli</b> , chef de l'administration des finances du canton de Thurgovie	Caisse de pension du personnel du canton de Thurgovie, Frauenfeld
	Vice-président: <b>Andreas Markwalder</b> , lic. éc. publ., responsable des placements	GastroSocial Caisse de pension, Aarau
Membres	<b>Manuel Ammann</b> , Prof. dr. directeur <b>Reto Bachmann</b> , directeur <b>Marcel Berlinger</b> , administrateur <b>Marc R. Bohren</b> , CFO <b>Werner Frey</b> , dr. <b>Fritz Hirsbrunner</b> , membre de la direction vice-CEO et CFO <b>Urs Iseli</b> , dipl. féd. de responsable de caisse de pension, administrateur <b>Jean Wey</b> , lic. iur., président de la direction	Institut de Banque et Finance de l'Université de St-Gall Caisse de pension du canton de Soleure, Soleure ASGA Caisse de pension, St-Gall Skyguide SA, Genève Galenica SA, Berne Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises, Berne PKG Caisse de pension, Lucerne

## Comité Nomination et compensation

	Président: <b>Peter Pauli</b> , chef de l'administration des finances du canton de Thurgovie	Caisse de pension du personnel du canton de Thurgovie, Frauenfeld
Membres	<b>Andreas Markwalder</b> , lic. éc. publ., responsable des placements <b>Fritz Hirsbrunner</b> , membre de la direction vice-CEO et CFO	GastroSocial Caisse de pension, Aarau Galenica SA, Berne

## Comité Mandats

	Président: <b>Marcel Berlinger</b> , administrateur	ASGA Caisse de pension, St-Gall
Membres	<b>Werner Frey</b> , dr. <b>Urs Iseli</b> , dipl. féd. de responsable de caisse de pension, administrateur <b>Jean Wey</b> , lic. iur., président de la direction	Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises, Berne PKG Caisse de pension, Lucerne

## Comité Marchés et produits

	Président: <b>Andreas Markwalder</b> , lic. éc. publ., responsable des placements	GastroSocial Caisse de pension, Aarau
Membres	<b>Manuel Ammann</b> , Prof. dr. directeur <b>Reto Bachmann</b> , directeur <b>Marc R. Bohren</b> , CFO	Institut de Banque et Finance de l'Université de St-Gall Caisse de pension du canton de Soleure, Soleure Skyguide SA, Genève

## **Organe de révision**

Ernst & Young SA, Zurich

## **Administration d'IST2**

Markus Nievergelt  
Markus Bill  
Werner Ketterer  
Hanspeter Vogel

président de la direction  
directeur adjoint  
sous-directeur  
sous-directeur

Le texte en allemand fait foi  
en cas de confusion

IST Investmentstiftung für Personalvorsorge und IST2 Investmentstiftung  
Steinstrasse 21  
Case postale  
8036 Zurich  
Téléphone 044 455 37 00  
Téléfax 044 455 37 01  
info@isifunds.ch  
www.isifunds.ch





**I**nnovation

**S**écurité

**T**ransparence

